







QU'EST-CE QUE LE TRANSPORT À LA DEMANDE?

VOUS RENDRE AU TRAVAIL, ALLER AU MARCHÉ, REJOINDRE UNE GARE OU UN ARRÊT DE CAR.

Le transport à la demande permet d'effectuer des déplacements de proximité et complète l'offre de transport du réseau Aléop.

Son principe est simple : il suffit de réserver, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt « transport à la demande » le plus proche de chez vous et vous permet de rejoindre un point d'arrêt de centralité, un arrêt de car ou de train Aléop, une zone d'activité ou commerciale ou encore un professionnel de santé...

Ce service fonctionne: du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 (sauf jours fériés).

Vous avez la possibilité de faire appel au transport à la demande pour un aller simple, un retour simple, un aller et un retour.

Pour les personnes de plus de 75 ans et les personnes à mobilité réduite, la prise en charge et la dépose peuvent s'effectuer "en porte à porte" sur présentation d'un justificatif.



RENSEIGNEMENTS TITRES ET POINTS DE VENTE

Titres Aléop acceptés en Loire Atlantique : . Ticket plein tarif

Ticket 10 voyages

· Abonnements Pass -de 26ans et +de 26ans illimité ou mensuel

Points de vente : · Tickets unitaires ou carnets de 10 : à bord des véhicules

ou achat des M-tickets possibles avec votre téléphone sur l'application WOP

· Abonnements mensuels et annuels : auprès d'Aléop en Loire-Atlantique.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur :

https://aleop.paysdelaloire.fr/trajets-les-plus-recherches/transport-la-demande



COMMENT RÉSERVER?

Inscrivez vous en appelant Allô Aléop au
 09 69 39 14 14. Du lundi au vendredi de 7h à 20h et
le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h (hors jours fériés).
 Ou bien en appelant le guichet mobilités
de Pornic agglo Pays de Retz au 02 40 21 80 40.
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et 14h à 17h
[sauf jours fériés].

Ou en réservant en ligne sur le site Aléop https://aleop.transport-a-la-demande.fr/login

 Réservez votre transport au plus tard la veille de votre déplacement avant 16h00 (ou le vendredi avant 16h00 pour un départ le lundi).















QU'EST-CE QUE LE TRANSPORT À LA DEMANDE?

VOUS RENDRE AU TRAVAIL, ALLER AU MARCHÉ, REJOINDRE UNE GARE OU UN ARRÊT DE CAR.

Le transport à la demande permet d'effectuer des déplacements de proximité et complète l'offre de transport du réseau Aléop.

Son principe est simple : il suffit de réserver, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt « transport à la demande » le plus proche de chez vous et vous permet de rejoindre un point d'arrêt de centralité, un arrêt de car ou de train Aléop, une zone d'activité ou commerciale ou encore un professionnel de santé...

Ce service fonctionne: du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 (sauf jours fériés).

Vous avez la possibilité de faire appel au transport à la demande pour un aller simple, un retour simple, un aller et un retour.

Pour les personnes de plus de 75 ans et les personnes à mobilité réduite, la prise en charge et la dépose peuvent s'effectuer "en porte à porte" sur présentation d'un justificatif.



RENSEIGNEMENTS TITRES ET POINTS DE VENTE

Titres Aléop acceptés en Loire Atlantique : . Ticket plein tarif

Ticket 10 voyages

· Abonnements Pass -de 26ans et +de 26ans illimité ou mensuel

Points de vente : · Tickets unitaires ou carnets de 10 : à bord des véhicules

ou achat des M-tickets possibles avec votre téléphone sur l'application WOP

· Abonnements mensuels et annuels : auprès d'Aléop en Loire-Atlantique.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur :

https://aleop.paysdelaloire.fr/trajets-les-plus-recherches/transport-la-demande



COMMENT RÉSERVER?

Inscrivez vous en appelant Allô Aléop au
 09 69 39 14 14. Du lundi au vendredi de 7h à 20h et
le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h (hors jours fériés).
 Ou bien en appelant le guichet mobilités
de Pornic agglo Pays de Retz au 02 40 21 80 40.
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et 14h à 17h
[sauf jours fériés].

Ou en réservant en ligne sur le site Aléop https://aleop.transport-a-la-demande.fr/login

 Réservez votre transport au plus tard la veille de votre déplacement avant 16h00 (ou le vendredi avant 16h00 pour un départ le lundi).



